

Cette présentation a été effectuée le 11 mars 2010, au cours de la journée « Dépistage et surveillance médicale en santé au travail. Comment procéder? » dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2010. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/archives/>.

## Cadre de référence pour le dépistage et la surveillance médicale en santé au travail

JASP 2009

Denis Laliberté, MD, FRCPC

Direction de santé publique de la Capitale-Nationale et Université Laval

Bernard Pouliot, MD, M. Sc

Direction de santé publique du Bas-Saint-Laurent

11 mars 2010

1

## Les recommandations

- Elles sont spécifiques à
  - un test de dépistage donné et à
  - une population cible donnée (donc prévalence donnée du problème dépisté)
- Elles touchent
  - Le niveau d'activisme à déployer
  - Les actions de communication pour appuyer la recommandation

2

		Balance des bénéfices sur les inconvénients (POPULATION)				
		Balance bénéfiques/inconvénients à l'échelle d'une population				
Qualité de la preuve						
		Élevée	Modérée	Faible	Nulle	Négative
Qualité de la preuve de l'efficacité à l'échelle d'une population	Bonnes	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>E</b>
	Suffisantes	<b>B</b>	<b>B</b> 	<b>C</b> 	<b>D</b> 	<b>E</b> 
	Insuffisantes	<b>I</b>				

## Recommandations A et B

- Les bénéfices surpassent substantiellement ou modérément...
- Légitimité d'inviter systématiquement les travailleurs au dépistage – Non équivoque
- Les activités de dépistage seront encadrées d'actions collectives de communication
  - Bénéfices et inconvénients
  - Impacts négatifs qui surviendront inmanquablement
- Rencontre individuelle avec les personnes refusant le test



## Recommandations C

- Les bénéfices surpassent faiblement...
- Le dépistage ne doit pas être recommandé systématiquement
- Pourrait être proposé à des sous-groupes susceptibles de tirer plus de bénéfices (ex: histoire familiale)
  - Extrapolation des données épidémiologiques
- Communication proactive uniquement pour les sous-groupes où le dépistage est offert
- ...pour autres groupes: communication à l'effet de « ne pas dépister »



5

## Recommandations D

- Bénéfices comparables...
- Aucun effort particulier pour proposer le test à la population (Pas de proactivité)
- Si demande du test : action collective de communication expliquant pourquoi le test n'est pas offert en ciblant avec un message modulé
  - Tous les travailleurs
  - Les leaders d'opinion
- Si demande insistante individuelle: rencontre individuelle d'information est à prévoir et donner du temps de réflexion (décision informée)



## Recommandations E

- Recommandation de ne pas procéder au dépistage
- S'abstenir de déployer des ressources
- Aucune démarche de communication particulière à mettre de l'avant
- Information collective sur les nuisances que le test peut entraîner



7

## Compréhension des recommandations

### • Recommandations I

- Ne pas proposer le dépistage à la population cible
- Recommandation définitive: difficile voire impossible
- Le travailleur est invité à faire un choix pour lui-même (Principe d'autonomie)
- Si demande du test, action collective de communication expliquant pourquoi le test n'est pas offert : attention particulières aux incertitudes
- Individuelle : comme en D

8

# Le consentement

- Le consentement éclairé n'est pas une option
  - Informations nécessaires à transmettre
  - Informations transmises doivent être comprises
- Liberté du consentement : climat non-coercitif
- Contexte légal (PSSE) et droit de se retirer
- Point d'arrivée: la décision informée

9



